

Le fonctionnement de l'école primaire

2 L'organisation du système scolaire

Fiche 10

A) Le découpage en cycle

Le code de l'éducation prévoit que l'année scolaire comporte :

- 36 semaines
- 5 périodes de travail
- 4 périodes de vacances

Depuis la loi d'orientation de 1989, l'école primaire s'organise en cycle. A la rentrée de 2015 on a :

- Cycle 1 = TPS, PS, MS, GS = cycle des apprentissages premiers
- Cycle 2 : CP, CE1, CE2 = cycle des apprentissages fondamentaux
- Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème} = cycle de consolidation

Deux articles de presse au propos de ces nouveaux cycles :

1 Article de presse, Libération, avril 2015

➔ Nouveaux programmes scolaires: cycles de trois ans et autonomie des profs favorisée

Une première mouture élaborée par le Conseil supérieur des programmes (CSP) a été dévoilée lundi.

Apprentissages répartis par cycle de trois ans, et non plus sur une seule année, et liberté pédagogique laissée aux enseignants pour atteindre les objectifs, telles sont les lignes directrices des projets de programmes de l'école élémentaire et du collège dévoilés lundi.

Ces textes sont une première mouture élaborée par le Conseil supérieur des programmes (CSP), instance créée par la loi sur l'école de 2013, à l'initiative de Vincent Peillon alors ministre de l'Education.

Contrairement aux habitudes françaises, ces programmes scolaires sont divisés en cycles de trois ans: du CP au CE2 (cycle 2), du CM1 à la 6e (cycle 3) et de la 5e à la 3e (cycle 4). Le cycle 1 regroupe les classes de maternelle et sera appliqué à partir de septembre 2015.

Le nouveau curriculum entrera en vigueur à la rentrée 2016 pour la première année de chaque cycle - soit un an de retard sur le projet initial. Il doit désormais s'articuler «avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture», qui définit ce que tout élève doit avoir acquis à 16 ans, au terme de sa scolarité obligatoire.

Les projets de programme, obtenus et mis en ligne par le site spécialisé Le Café pédagogique, laissent les enseignants «apprécier comment atteindre au mieux les objectifs (...) en fonction des situations

réelles qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur profession».

Pour l'évaluation des acquis, les projets détaillent des «attendus de fin de cycle», à savoir compétences et connaissances à maîtriser au bout des trois années. Mais ils laissent aux professionnels de l'école la liberté de «trouver les modalités les plus appropriées en exerçant leur expertise individuelle et collective».

Le document précise que seront fournis «des documents d'accompagnement sans valeur réglementaire ni prescriptive, et des actions de formation continue» pour les aider dans la mise en oeuvre des futurs programmes.

CRÉER UN CLIMAT DE CONFIANCE

Le cycle 2 (du CP au CE2) a pour priorité «*la maîtrise du langage et notamment de la langue française*». La langue est «un outil au service de tous les apprentissages du cycle», souligne le Conseil supérieur des programmes. La polyvalence des maîtres de l'école élémentaire permet de privilégier «*la transversalité, avec des retours réguliers sur les apprentissages fondamentaux*».

Plus concrètement, «*les activités de lecture et d'écriture de mots, de phrases sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes*».

Le codage informatique fait aussi son entrée dans les programmes: «*Dès le CE1, les élèves peuvent coder des déplacements à l'aide d'un logiciel de programmation adapté, ce qui les amènera en fin de CE2 à la compréhension, et la production d'algorithmes simples.*»

Le cycle suivant relie les deux dernières années de l'élémentaire à la première année du collège et a pour mission de «*consolider les apprentissages fondamentaux*» engagés au cycle précédent, et «*permettre une meilleure transition entre école et collège*», la classe de 6e ayant une fonction pivot dans ce dispositif.

La maîtrise de la langue «*reste un objectif central*» afin d'assurer aux élèves «*une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder*» les classes suivantes. En mathématiques, ce cycle poursuit la construction des nombres entiers et entame la connaissance des fractions et des nombres décimaux. Sont également prévues l'étude de sources documentaires, la recherche d'informations et l'analyse des informations trouvées sur internet.

Le cycle 4 poursuit la construction des apprentissages et compétences. Le CSP souligne la nécessité de «*créer un climat de confiance*» dans lequel l'élève «*peut questionner sans crainte et où disparaît la peur de mal faire*», répondant ainsi implicitement aux reproches adressés à l'enseignement français.

Ces projets seront amendés en fonction des avis et propositions émis lors de la consultation des enseignants, pour une adoption prévue en septembre 2015.

Les programmes scolaires actuels, qui datent de 2008, étaient décriés par les enseignants, car jugés encyclopédiques, impossibles à mener à bout dans le temps imparti et conçus indépendamment les uns des autres dans les différentes matières.

2 Article de presse, VNI, avril 2015

→ Cycles de 3 ans où l'interdisciplinarité règne

Les projets de programmes de l'école élémentaire et du collège dévoilés le 13 avril, mettent l'accent sur l'apprentissage par cycles de 3 ans, sur la liberté pédagogique laissée aux professeurs, et sur l'interdisciplinarité.

Les nouveaux projets de programmes pour l'école élémentaire et le collège, élaborés par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) et dévoilés par le gouvernement, vont-ils chambouler l'école et le collège ?

Suivant l'exemple des pays du nord de l'Europe, les programmes par année et par discipline cèdent la place à 3 **cycles** de 3 ans – du CP au CE2, du CM1 à la 6e, et de la 5e à la 3e.

« Repères de progressivité » et plus grande autonomie

Comme en Finlande ou au Royaume-Uni, les nouveaux **programmes** reposent sur l'**interdisciplinarité** et la notion de **compétences**. Plutôt que de mettre en avant les matières, l'accent est mis sur des **objectifs** à atteindre, par des professeurs plus **autonomes**.

Les projets de programmes laissent ainsi les **enseignants** "apprécier comment atteindre au mieux les objectifs, en fonction des situations réelles qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leur profession". Ils pourront se reposer sur des "grandes lignes" à franchir et sur des "niveaux de maîtrise" attendus – avec des "repères de progressivité", fixés chaque année, car "les compétences se construisent très progressivement au cours du cycle".

La maîtrise des langages et de la langue française au cycle 2

Du CP au CE2, la priorité est "la maîtrise des **langages**, et notamment de la langue française". En **anglais**, l'oral est privilégié au CP et en CE1 ("savoir se présenter", "connaître quelques mots"). L'écrit "concerne surtout le CE2".

En ce qui concerne l'**histoire-géographie**, il s'agit de "questionner le monde" et de "se repérer dans l'espace". Au CP, "on se centre sur l'espace et le temps vécus de l'enfant". En CE1, "on aborde les premières temporalités et espaces plus lointains".

En **mathématiques**, les élèves de CP "commencent à résoudre des problèmes additifs et soustractifs". En CE1 et en CE2, "s'y ajoutent des problèmes multiplicatifs", ou "plus complexes".

Cycle 3 : l'interdisciplinarité à l'honneur

Collège / Fotolia

Du CM1 à la 6e, un **nouveau cycle 3** permet "une meilleure **transition**" entre l'**école** primaire et le **collège**, indique le CSP. L'objectif : "consolider les apprentissages fondamentaux".

En français, du CM1 à la 6e, l'accent est mis à l'**oral** sur des "croisements **interdisciplinaires**". Ainsi, le français peut-il être "mis en relation" avec la "langue étrangère ou régionale apprise", les mathématiques ou l'éducation musicale.

En langues vivantes, l'**interdisciplinarité** est aussi possible. Par exemple, la littérature orale (**contes**, légendes, chansons) peut être utilisée pour "familiariser les élèves avec le récit".

En histoire, la **chronologie** fait son retour : le programme du cycle 3 se recentre sur des "moments historiques" visant à "construire des repères communs". En CM1, l'élève étudiera "la France d'avant la France" puis "le temps des rois".

En CM2, seront analysés la **IIIe République**, « l'âge industriel », les deux guerres mondiales et la construction de l'Union Européenne. En 6e, la préhistoire précède l'histoire antique – avec une place accordée au "**fait religieux**".

En mathématiques, « 6 compétences majeures » continuent à être développées : « chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer », à travers la résolution de problèmes, des activités de géométrie et l'introduction **d'outils numériques** (logiciels de calcul et de géométrie dynamique).

Langues vivantes : la « découverte culturelle », « visée majeure » du cycle 4

De la 5e à la 3e, le **dernier cycle** est axé sur "la citoyenneté", « les compétences », et le "projet d'orientation" que l'élève doit construire. En français, le CSP insiste sur la nécessité de "travailler intensément l'**oral** et l'**écriture** comme entrées majeures pour mobiliser lecture et ressources de la langue", grâce à des travaux de groupes ou des débats.

En langues vivantes et régionales, le cycle 4 va au delà de la compréhension et de l'expression, pour faire de "la découverte **culturelle**" une « visée majeure ». De la 5e à la 3e, l'élève apprendra les "codes socio-culturels", ou explorera le "patrimoine historique et architectural" des pays dont il apprend la langue.

En histoire, le programme propose de "connaître le passé pour comprendre le **monde actuel**". Enfin, en mathématiques, "une place importante sera accordée à la résolution de problèmes, liés à des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines", indique le CSP. L'objectif du cycle 4 étant "la formation au **raisonnement**".

Le CSP souligne en outre la nécessité de « créer un climat de **confiance** » dans lequel l'élève « peut questionner sans crainte et où disparaît la peur de mal faire ». Dans ces textes, se lit "la volonté de ne pas diviser", en "donnant des gages aux partisans de méthodes dites traditionnelles – exercices répétés, par cœur –, autant qu'à ceux enclins à défendre l'école du plaisir, de la bienveillance", remarque *Le Monde*.

Analyse des deux articles

Ces deux articles ont pour thème commun, l'arrivée des nouveaux programmes qui changeront les cycles dès septembre 2015 et le contenu des enseignements dès la rentrée de 2016. On retrouve 3 grands axes :

Les cycles :

- ⇒ Un cycle englobera trois ans d'enseignement. Ainsi l'école maternelle représente à elle seule un cycle, le cycle 2 aura plus de temps (une année en plus) pour se centrer sur la lecture et l'écriture (maîtrise de la langue) et le cycle 3 permet de faire le lien avec le collège (meilleure transition).
- ⇒ Organisation en cycle de 3 ans laisse plus de temps aux élèves qui auront un cycle complet pour maîtriser les compétences et savoirs attendus et non une année.

L'interdisciplinarité, la transversalité :

- ⇒ L'interdisciplinarité consiste à lier toutes les matières entre elles, ne pas faire de barrières. Les nouveaux programmes attendent de l'enseignant qu'il mette l'accent sur les objectifs et non sur une matière. Ainsi pour atteindre un objectif lambda, l'enseignant devra faire appel à plusieurs matières. Exemple, pour être capable de résoudre des problèmes de partage, l'enseignant peut travailler cette compétence en maths mais aussi dans le quotidien de la classe notamment partage du gâteau lors d'un anniversaire, partage des élèves en équipe en EPS ...

Une plus grande liberté pédagogique :

- ⇒ Des programmes mieux gérables en terme de temps.
- ⇒ On laisse les enseignants créer des moyens d'évaluation.
- ⇒ Moins de directive : l'enseignant peut adapter le programme en fonction du niveau du public qu'il a.